



# Assemblée générale

Cinquante-deuxième session

**67<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 9 décembre 1997, à 10 heures

New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Oudovenko ..... (Ukraine)

*La séance est ouverte à 10 h 15.*

## Rapports de la Première Commission

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Ce matin, l'Assemblée générale examinera les rapports de la Première Commission sur les points 62 à 83 de l'ordre du jour.

Je demande au Rapporteur de la Première Commission, M. Miloš Koterec de la Slovaquie, de présenter tous les rapports de la Première Commission en une seule intervention.

**M. Koterec** (Slovaquie), Rapporteur de la Première Commission (*interprétation de l'anglais*) : J'ai le grand plaisir de présenter à l'Assemblée générale les rapports de la Première Commission sur les points 62 à 83 de l'ordre du jour, contenus dans les documents A/52/591 à A/52/612.

En réponse à la demande de l'Assemblée, la Commission a terminé ses travaux de la présente session en 24 séances officielles et en six séances officieuses, dans les limites des ressources disponibles. Les travaux de la Commission pendant cette session pourraient être qualifiés de constructifs, plus focalisés et plus orientés vers l'action.

La Première Commission était saisie pour examen de 43 projets de résolution, de trois projets de décision et de plusieurs amendements aux projets de résolution; elle a adopté 43 projets de résolution et deux projets de décision, sur lesquels 21 ou 45 % ont été adoptés sans vote.

Le calendrier du désarmement pour 1997 a été très intensif et mouvementé. Pendant l'année, les États Membres ont examiné des questions qui couvraient toute la gamme des points de l'ordre du jour relatifs à la sécurité et au désarmement. À cet égard, l'entrée en vigueur de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et leur destruction, la création de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, la création de la Commission préparatoire pour l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la signature les 3 et 4 décembre derniers à Ottawa de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transport de mines antipersonnel et sur leur destruction sont quelques exemples dignes de mention.

Le débat général de la Première Commission sur les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale s'est déroulé dans un climat propice à des progrès futurs sur plusieurs questions. Les déclarations faites par les délégations ont reflété la volonté des États Membres de faire preuve d'un degré élevé de coopération pour s'attaquer aux questions qui selon eux devaient être réglées dans les plus brefs délais.

Comme auparavant, la complexité des questions nucléaires en général, et de la non-prolifération en particulier, ont continué de constituer l'essentiel des problèmes de sécurité internationale, ces dernières années. À cet égard, les zones exemptes d'armes nucléaires, les questions relatives

à l'interdiction de la production de matières fissiles, la non-prolifération nucléaire et les régimes de non-prolifération pour d'autres armes de destruction massive ainsi que leurs vecteurs, et les armes classiques ont été de loin jugés comme les questions les plus importantes; ceci se reflète dans le fait que sur 45 résolutions et décisions adoptées, 22 ont été consacrées à ces questions.

La majorité des délégations ont parlé des progrès réalisés dans le domaine du désarmement depuis une année. Ils se sont concentrés sur les efforts faits pour réduire dans une certaine proportion le volume des armes nucléaires tant au niveau unilatéral que bilatéral. Néanmoins, un certain nombre de délégations ont indiqué que les fortes attentes constatées à la suite de la prorogation indéfinie du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) se sont quelque peu atténuées. Qui plus est, les États Membres ont manifesté en particulier leur déception face à l'incapacité de la Conférence du désarmement de faire face aux questions nucléaires en 1997 et les conséquences que cela peut avoir dans d'autres domaines. L'on a pourtant espéré d'une façon générale que ce processus serait poursuivi sérieusement et à temps et qu'il atteindrait une dimension multilatérale.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le TNP ont non seulement réaffirmé la détermination de la communauté internationale de prévenir réellement la propagation des armes nucléaires, mais a également établi des fondements solides pour le renforcement des régimes de non-prolifération au niveau mondial. Ainsi, le problème des zones exemptes d'armes nucléaires a été au centre de l'attention de la Commission en tant que pas en avant pour atteindre cet objectif. À cet égard, si le projet de résolution sur une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale a obtenu le soutien de tous les États Membres, les projets de résolution sur l'hémisphère Sud et des zones adjacentes exemptes d'armes nucléaires, la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud, la consolidation du régime établi par le Traité de Tlatelolco, le traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient, et la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient constituent des points qui continuent de bénéficier d'un grand appui de la part des délégations.

La Commission n'a malheureusement pas pu adopter une résolution commune sur le désarmement nucléaire. Les délégations ont pourtant relevé le dialogue intéressant et constructif qui a eu lieu entre les auteurs des deux projets de résolution et leur ont demandé de redoubler d'efforts afin de fusionner les deux textes.

Les questions concernant l'élimination d'autres armes de destruction massive ont reçu la même attention de la part de la Commission. L'entrée en vigueur, le 29 avril 1997, de la Convention sur les armes chimiques et la ratification par les États dotés d'armes chimiques déclarés ont été acclamées par la communauté internationale. Les auteurs se sont montrés coopératifs, ce qui a permis à la Commission d'adopter sans vote une résolution sur les armes chimiques qui constitue un équilibre soigneusement élaboré entre les intérêts des États Membres, ce qui montre que des progrès réels ont été faits dans ce domaine.

La Commission se félicite également des progrès réalisés par le Groupe spécial d'experts gouvernementaux chargé de définir et d'étudier, du point de vue scientifique et technique, des mesures de vérification éventuelles, dans l'accomplissement du mandat établi par la Conférence extraordinaire des États parties à la Convention sur les armes biologiques, en 1994, en tant qu'élément des efforts en cours pour renforcer la Convention. Tout comme cela a été fait à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale, la résolution sur cette question a été adoptée sans vote.

Tout en maintenant ses aspects traditionnels, le désarmement régional et classique a atteint une nouvelle dimension qui exige des mesures urgentes et décisives, eu égard en particulier au problème des mines terrestres. Pratiquement toutes les délégations ont parlé avec passion des souffrances humaines que ces armes infligent à des civils innocents. Les délégations se sont mises d'accord sur la nécessité de prendre des mesures urgentes à tous les niveaux pour résoudre cette question une fois pour toutes. Dans ce contexte, la Commission s'est félicitée de l'aboutissement du processus d'Ottawa. Le fait que plus de 100 pays ont participé aux travaux visant à l'interdiction totale des mines terrestres témoigne du souci humanitaire qui se développe de plus en plus au sein du public, ainsi que de l'importance que les gouvernements et parlements accordent à cette question. La Commission a pris note des déclarations faites par les pays qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas en mesure de signer la convention d'Ottawa. Même si la question prête encore à controverse, il n'est pas surprenant que trois résolutions portant sur cette question aient joui d'un large appui de façon équilibrée.

Qui plus est, la Commission a adopté une résolution sur la convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Il est heureux que la résolution ait été adoptée par consensus. L'on avait espéré que grâce à des consultations plus poussées et à un travail soutenu dans le cadre de la Commission du désarmement, l'an prochain, il serait possible de réduire

les divergences qui subsistent et de parvenir à un consensus sur les objectifs et l'ordre du jour.

Comme pour les sessions antérieures, la question des armes classiques a suscité une attention considérable. La Commission a été saisie du rapport élaboré par le Groupe d'experts gouvernementaux sur les armes légères. Tout en faisant leurs observations sur l'étude et ses recommandations, les États Membres se sont mis d'accord pour continuer à faire face au problème de la prolifération des armes légères, dans différentes instances des Nations Unies.

La Première Commission a également examiné le rapport établi par un groupe d'experts gouvernementaux sur les questions relatives à l'amélioration et à l'élargissement de la portée de l'instrument de soumission de rapports des Nations Unies, le Registre des armes classiques. Même si l'on reconnaît en général que ce Registre contribue déjà à créer un climat de confiance, les divergences de vues sur certaines mesures concrètes visant à le développer n'ont pas permis au Groupe d'apporter les changements que certains États Membres attendaient. Toutefois, les États Membres ont pris note de l'appel en vue d'une plus grande participation et d'une plus grande ouverture des États.

À la présente session, la Première Commission a examiné une fois de plus la question de la rationalisation de ses travaux. Au cours de deux réunions, les délégations ont échangé des vues sur cette question et un certain nombre de propositions ont été avancées. Malheureusement, aucun consensus n'a pu être atteint sur les propositions de remaniement des points de l'ordre du jour et du nombre de séances. Néanmoins, le Président a été invité à tenir de nouvelles consultations et à faire rapport à l'Assemblée générale au début de sa prochaine session.

Pour finir, j'aimerais brièvement passer aux rapports de la Première Commission et attirer l'attention des délégations sur un certain nombre de modifications apportées au texte des rapports du Rapporteur dans les documents suivants : les versions arabe, russe et espagnole du document A/52/600 portant sur le point 71 de l'ordre du jour, dans la section II, partie A, sur le projet de résolution A/C.1/52/L.1, le terme «Niger» doit être supprimé de la liste des auteurs ultérieurs.

De même, dans le document A/52/612, sur le point 83 de l'ordre du jour, au paragraphe 7, après les mots «projet de décision A/C.1/52/L.51/Rev.1», il faudrait insérer :

«et indiqué que le Président tiendrait de nouvelles consultations et qu'il ferait rapport à l'Assemblée

générale sur l'issue de ces consultations au début de sa prochaine session».

Je prie les délégations de bien vouloir prendre note de ces corrections.

Avant de terminer, je voudrais rendre un hommage bien mérité à toutes les délégations qui ont participé aux travaux de la Commission pour leur esprit de coopération dans la quête d'un monde meilleur, plus sûr et plus stable.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance toute particulière au Président de la Commission, M. Mothusi D. C. Nkgowe, qui, grâce à sa profonde connaissance des affaires relatives au désarmement et à la sécurité internationale, et grâce à ses remarquables compétences diplomatiques, a donné aux travaux de la Commission une perspective globale et les a dirigés avec diligence.

Je voudrais également remercier les Vice-Présidents de la Commission, M. Sudjadnan Parnohadiningrat de l'Indonésie, et M. Alejandro Guillermo Verdier de l'Argentine, qui se sont acquittés de leurs tâches avec une grande efficacité.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, M. Jin Yongjian, du dynamisme qu'il a insufflé au personnel du Secrétariat qui assiste la Commission, ainsi qu'au Directeur du Centre des affaires de désarmement, M. Prvoslav Davinic, pour sa précieuse contribution.

En outre, j'adresse des remerciements tout particuliers au Secrétaire de la Première Commission, M. Lin Kuo-Chung, dont la grande expérience et les remarquables compétences ont apporté une contribution importante à la conclusion heureuse des travaux de la Commission. J'exprime également ma reconnaissance à M. Mohammed Sattar, Mme Haiyan Qian, Mme Cheryl Stoute, M. Timur Alasaniya et à d'autres fonctionnaires du Secrétariat pour l'aide précieuse qu'ils ont fournie à la Commission.

Après ces brèves remarques, je sou mets à l'examen de l'Assemblée générale les rapports de la Première Commission, tels que contenus dans les documents A/52/591 à A/52/612.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Rapporteur de la Première Commission. S'il n'y a pas de proposition au titre de l'article 66 du Règlement intérieur, je considérerai que l'Assemblée générale décide de ne pas

examiner les rapports de la Première Commission dont elle est saisie aujourd'hui.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Les déclarations seront donc limitées aux explications de vote. Les positions des délégations au sujet des recommandations de la Première Commission ont été clairement exposées à la Commission et sont consignées dans les documents officiels pertinents.

Puis-je rappelé aux représentants qu'aux termes du paragraphe 7 de la décision 34/401, l'Assemblée générale est convenue que :

«Lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la mesure du possible, doivent n'expliquer leur vote qu'une seule fois, soit en commission, soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission.»

Puis-je rappelé également aux délégations que, toujours conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Avant que l'Assemblée ne se prononce sur les recommandations figurant dans les rapports de la Première Commission, j'informe les représentants que nous procéderons de la même façon qu'en Première Commission dans la prise de décisions, sauf avis contraire. En d'autres termes, lorsqu'il aura été procédé à un vote enregistré ou séparé, nous ferons de même. J'espère également que l'Assemblée adoptera sans vote les recommandations que la Première Commission a adoptées sans vote.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

### **Point 62 de l'ordre du jour**

#### **Respect des obligations en matière de limitation des armements et de désarmement**

##### **Rapport de la Première Commission (A/52/591)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution

recommandé par la Première Commission au paragraphe 8 de son rapport.

Le projet de résolution intitulé «Respect des accords de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération», a été adopté par la Première Commission sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/30).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 62 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Point 63 de l'ordre du jour**

#### **La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification**

##### **Rapport de la Première Commission (A/52/592)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport.

Le projet de résolution a été adopté par la Première Commission sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/31).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 63 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Point 64 de l'ordre du jour**

#### **Traité d'interdiction complète des essais nucléaires**

##### **Rapport de la Première Commission (A/52/593)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de décision recommandé au paragraphe 7 dudit rapport par la Commission.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guyana, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Bhoutan, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, République-Unie de Tanzanie

*Par 154 voix contre zéro, avec 4 abstentions, le projet de décision est adopté.*

[Les délégations de la Guinée-Bissau, d'Haïti et de la Lettonie ont ultérieurement informé le Secrétariat qu'elles entendaient voter pour.]

## **Point 65 de l'ordre du jour**

### **Réduction des budgets militaires**

#### **Rapport de la Première Commission (A/52/594)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/52/594).

Le projet de résolution intitulé «Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires», a été adopté par la Première Commission sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/32).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 65 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

## **Point 66 de l'ordre du jour**

### **Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement**

#### **Rapport de la Première Commission (A/52/595)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/52/595).

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie

*S'abstiennent :*

Afrique du Sud, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Brésil, Canada, Fédération de Russie, Géorgie, Guinée équatoriale, Îles Marshall, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Corée, Samoa, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine

*Par 103 voix contre 43, avec 19 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 52/33).*

[La délégation d'Haïti a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 66 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

#### **Point 67 de l'ordre du jour**

#### **Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient**

##### **Rapport de la Première Commission (A/52/596)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 11 de son rapport (A/52/596).

Le projet de résolution a été adopté par la Première Commission. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/34).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 67 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

#### **Point 68 de l'ordre du jour**

#### **Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud**

##### **Rapport de la Première Commission (A/52/597)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/52/597).

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Bhoutan, Inde, Maurice

*S'abstiennent :*

Afghanistan, Algérie, Chypre, Cuba, Indonésie, Myanmar, République démocratique populaire lao, Viet Nam

*Par 153 voix contre 3, avec 8 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 52/35).*

[La délégation d'Haïti a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 68 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

**Point 69 de l'ordre du jour**

**Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes**

Rapport de la Première Commission (A/52/598)

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/52/598).

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée équatoriale, Hongrie, Îles Marshall, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie

*Par 116 voix contre zéro, avec 51 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 52/36).*

[La délégation d'Haïti a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a terminé avec l'examen du point 69 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

## Point 70 de l'ordre du jour

### Prévention d'une course aux armements dans l'espace

#### Rapport de la Première Commission (A/52/599)

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/52/599).

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana,

Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Géorgie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie

*Par 128 voix contre zéro, avec 39 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 52/37).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 70 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

## Point 71 de l'ordre du jour

### Désarmement général et complet

#### Rapport de la Première Commission (A/52/600)

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée est saisie de 20 projets de résolution recommandés par la Première Commission au paragraphe 65 de son rapport (A/52/600).

Avant de procéder au scrutin, je donne la parole aux représentants qui souhaitent intervenir au titre des explications de vote avant le vote.

**M. Coutts** (Chili) (*interprétation de l'espagnol*) : À la Première Commission, la délégation chilienne avait demandé un vote séparé sur le dixième alinéa du préambule du projet de résolution A/C.1/52/L.37, intitulé «Avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires», au titre du point 71 de l'ordre du jour.

À la suite des démarches effectuées par les auteurs du projet de résolution, ma délégation a décidé de ne pas insister en plénière pour que l'on procède à un vote séparé sur le dixième alinéa du préambule, en dépit des réserves que nous maintenons à l'égard de son libellé. Cette décision a été motivée par notre esprit constructif et par notre désir de favoriser la compréhension et le consensus. Toutefois, nous souhaitons insister sur le fait que le Chili votera pour ce projet parce qu'il contient de nombreux éléments positifs auxquels nous souscrivons entièrement, tels que les références au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et évidemment l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Chili de l'approche constructive de sa délégation. Cela facilitera ma tâche dans la direction de cette séance.

Les membres ont entendu la déclaration faite par le représentant du Chili.

Puis-je considérer que l'Assemblée accepte la proposition faite par le représentant du Chili de ne pas procéder à un vote séparé sur le dixième alinéa du projet de résolution O?

En l'absence d'objections, nous allons procéder en conséquence lorsque nous nous prononcerons sur le projet de résolution O.

**M. Amar** (Maroc) : Qu'il me soit permis d'expliquer le vote de la délégation marocaine sur le projet de résolution (A/C.1/52/L.1) intitulé «Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction».

Concernant la question fort sensible des mines antipersonnel, la délégation marocaine souhaiterait réitérer l'engagement permanent du Maroc en faveur du désarmement général et complet, lequel constitue un élément important de son action diplomatique. Elle souhaiterait également indiquer son adhésion la plus totale aux principes et buts humanitaires qui animent les promoteurs du processus d'Ottawa, adhésion qui s'est illustrée notamment par le parrainage par le Maroc de la résolution 51/45 S relative aux mines antipersonnel, adoptée à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale.

Le Maroc a participé aux Conférences d'Oslo et d'Ottawa à titre d'observateur. Il se félicite du fait qu'un si grand nombre de pays aient signé ladite Convention la semaine dernière à Ottawa. Toutefois, le Maroc jugera de l'opportunité de la signature de cette convention en fonction des impératifs de sécurité dans ses provinces du sud. Par conséquent, la délégation marocaine s'abstiendra lors du vote concernant ce projet de résolution.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant soumettre les 20 projets de résolution à l'Assemblée un à un. Après que toutes décisions auront été prises, les représentants pourront à nouveau expliquer leur vote.

Pour éviter toute confusion, je répète que je vais soumettre à l'Assemblée pour adoption les 20 projets de résolution identifiés par les lettres «A» à «T», qui figurent au paragraphe 65 de la section III du rapport, intitulé «Recommandations de la Première Commission».

Nous passons d'abord au projet de résolution A, intitulé «Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction».

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Azerbaïdjan, Chine, Cuba, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Kazakhstan, Maroc, Mongolie, Myanmar, Pakistan, République arabe syrienne, République de Corée, Tadjikistan, Turquie

*Par 142 voix contre zéro, avec 18 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 52/38 A).*

[La délégation de l'Afghanistan a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution B est intitulé «Transparence en matière d'armements».

Des votes séparés ont été demandés sur le sixième alinéa du préambule et sur le paragraphe 3 du projet de résolution B.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, je vais d'abord mettre aux voix le sixième alinéa du préambule.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Albanie, Allemagne, Arménie, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Ukraine

*S'abstiennent :*

Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Canada, Chypre, Cuba, Danemark, Géorgie, Guinée

équatoriale, Îles Marshall, Irlande, Japon, Kazakhstan, Liechtenstein, Malte, Norvège, Ouzbékistan, République de Corée, Saint-Marin, Suède, Tadjikistan, Turquie, Uruguay

*Par 96 voix contre 35, avec 25 abstentions, le sixième alinéa du préambule du projet de résolution B est adopté.*

[La délégation de l'Érythrée a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le paragraphe 3 du dispositif du projet de résolution B, pour lequel un vote séparé a été demandé.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie,

Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie, Ukraine

*S'abstiennent :*

Afrique du Sud, Argentine, Bélarus, Chili, Chypre, Géorgie, Îles Marshall, Inde, Japon, Kazakhstan, Mali, Pakistan, République de Corée, Tadjikistan, Uruguay

*Par 95 voix contre 46, avec 15 abstentions, le paragraphe 3 du dispositif du projet de résolution B est maintenu.*

[La délégation de l'Érythrée a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution B dans son ensemble.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Éthiopie, Fidji, Gabon, Grenade, Guatemala, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie, Ukraine

*S'abstiennent :*

Argentine, Bélarus, Chine, Chypre, Géorgie, Îles Marshall, Inde, Japon, Kazakhstan, Malte, Pakistan, République de Corée, Tadjikistan

*Par 98 voix contre 45, avec 13 abstentions, le projet de résolution B est adopté (résolution 52/38 B).*

[La délégation de l'Érythrée a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : La Première Commission a adopté le projet de résolution C, intitulée «Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre», sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution C est adopté (résolution 52/38 C).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution D est intitulée «Relation entre le désarmement et le développement». La Première Commission l'a adopté sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution D est adopté (résolution 52/38 D).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution E est intitulé «Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements».

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

États-Unis d'Amérique, France, Israël, Japon, Monaco, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

*Par 160 voix contre zéro, avec 6 abstentions, le projet de résolution E est adopté (résolution 52/38 E).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution F est intitulé «Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement : rapport du Comité préparatoire de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement». La Première Commission l'a adopté sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution F est adopté (résolution 52/38 F).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution G est intitulé «Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement». La Première Commission l'a adopté sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution G est adopté (résolution 52/38 G).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution H est intitulé «Contributions à l'interdiction des mines terrestres antipersonnel».

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Hongrie,

Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Cuba, Érythrée, Indonésie, Kenya, Malawi, Mexique, Mozambique, Namibie, Philippines, Togo, Zambie, Zimbabwe

*Par 147 voix contre zéro, avec 15 abstentions, le projet de résolution H est adopté (résolution 52/38 H).*

[La délégation de la République arabe syrienne a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait s'abstenir.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution I est intitulé «Interdiction de déverser des déchets radioactifs». La Première Commission l'a adopté sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution I est adopté (résolution 52/38 I).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution J est intitulé «Armes légères et de petit calibre».

Un vote séparé a été demandé concernant le cinquième alinéa du préambule. En l'absence d'objection, je vais mettre aux voix cet alinéa.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Arménie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Belgique, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grèce, Inde, Israël, Italie, Luxembourg, Monaco, Myanmar, Ouzbékistan, Royaume-Uni de

Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Turkménistan, Uruguay

*Par 139 voix contre zéro, avec 21 abstentions, le cinquième alinéa du préambule du projet de résolution J est maintenu.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution J dans son ensemble.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie,

Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*  
Néant

*S'abstiennent :*  
Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Fédération de Russie, Israël, Oman

*Par 158 voix contre zéro, avec 6 abstentions, le projet de résolution J est adopté (résolution 52/38 J).*

**Le Président :** Le projet de résolution K est intitulé «Désarmement nucléaire en vue de l'élimination définitive des armes nucléaires».

Des votes séparés ont été demandés sur le neuvième alinéa du préambule et sur le paragraphe 1 du dispositif du projet de résolution K. Y a-t-il des objections à ces demandes?

Il n'y a pas d'objections.

Je vais donc d'abord mettre aux voix le neuvième alinéa du préambule.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi,

Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*  
Inde

*S'abstiennent :*  
Jamahiriya arabe libyenne, Maurice, République-Unie de Tanzanie

*Par 162 voix contre une, avec 3 abstentions, le neuvième alinéa du préambule est maintenu.*

**Le Président (interprétation de l'anglais) :** Je vais maintenant mettre aux voix le paragraphe 1 du dispositif.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles

Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Inde, Israël, Pakistan

*S'abstiennent :*

Cuba, Maurice

*Par 161 voix contre 3, avec 2 abstentions, le paragraphe 1 du dispositif est maintenu.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution K dans son ensemble.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso,

Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Algérie, Cuba, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Maurice, Myanmar, Nigéria, Pakistan, République populaire démocratique de Corée

*Par 156 voix contre zéro, avec 10 abstentions, le projet de résolution K est adopté (résolution 52/38 K).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution L est intitulé «Désarmement nucléaire».

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie

*S'abstiennent :*

Afrique du Sud, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Chili, Chypre, Fédération de Russie, Géorgie, Îles Marshall, Japon, Kazakhstan, Malte, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Saint-Marin, Tadjikistan, Ukraine

*Par 109 voix contre 39, avec 18 abstentions, le projet de résolution L est adopté (résolution 52/38 L).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Swaziland pour une motion d'ordre.

**M. Dlamini** (Swaziland) (*interprétation de l'anglais*) : À deux reprises, nous n'avons pas eu le temps de prendre une décision. On a même effacé quelque chose au tableau, puis, tout d'un coup, avant que nous ayons pu prendre une décision, la machine était verrouillée. Procédons lentement mais sûrement. Je suis sûr que le Secrétariat l'a remarqué, à deux occasions consécutives, nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour prendre une décision sur le vote.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais donc procéder en tenant compte de cette demande.

Le projet de résolution M est intitulé «Négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires et désarmement nucléaire».

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda,

Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Cuba, Inde, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Liban, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie

*Par 161 voix contre zéro, avec 8 abstentions, le projet de résolution M est adopté (résolution 52/38 M).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution est intitulé «Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires».

Un vote séparé a été demandé sur le paragraphe 3 du dispositif.

Y a-t-il des objections à cette demande?

Il n'y a pas d'objections.

Je vais d'abord mettre aux voix le paragraphe 3 du dispositif.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce,

Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Inde

*S'abstiennent :*

Bhoutan, Cuba, Israël, Viet Nam

*Par 159 voix contre une, avec 4 abstentions, le paragraphe 3 du dispositif est adopté.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution N dans son ensemble.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Djibouti,

Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libéria, Liechtenstein, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

États-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

*S'abstiennent :*

Allemagne, Andorre, Arménie, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Inde, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maurice, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie

*Par 131 voix contre 3, avec 14 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 52/38 N).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution O est intitulé «Avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires».

Un vote séparé a été demandé sur les paragraphes 1 et 2 du dispositif du projet de résolution O.

Y a-t-il des objections à ces demandes?

Il n'y a pas d'objections.

Je vais d'abord mettre aux voix le paragraphe 1 du dispositif.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, Gabon, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Israël, Monaco, Norvège

*S'abstiennent :*

Bulgarie, Géorgie, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tadjikistan, Turquie

*Par 152 voix contre 6, avec 6 abstentions, le paragraphe 1 du dispositif est adopté.*

[La délégation de la Norvège a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le paragraphe 2 du dispositif.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne,

Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Turquie

*S'abstiennent :*

Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Chypre, Finlande, Gabon, Géorgie, Guinée équatoriale, Irlande, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Liechtenstein, Malte, République de Corée, République de Moldova, Suède, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine, Uruguay

*Par 106 voix contre 34, avec 24 abstentions, le paragraphe 2 du dispositif est maintenu.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution O dans son ensemble.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Belgique, Bulgarie, Canada, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Turquie

*S'abstiennent :*

Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bénin, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Géorgie, Islande, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, République de Corée, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan

*Par 116 voix contre 26, avec 24 abstentions, le projet de résolution O dans son ensemble est adopté (résolution 52/38 O).*

[La délégation du Turkménistan a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour].

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution P est intitulé «Désarmement régional».

La Première Commission a adopté le projet de résolution P sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution P est adopté (résolution 52/38 P).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution Q est intitulé «Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional».

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats

arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Inde

*S'abstiennent :*

Cuba, Jamahiriya arabe libyenne

*Par 164 voix contre une, avec 2 abstentions, le projet de résolution Q est adopté (résolution 52/38 Q).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution R est intitulé «Transparence dans le domaine des armements».

Un vote séparé a été demandé sur les paragraphes 5 b) et 7 du dispositif. Y a-t-il des objections à cette demande?

Il n'y a pas d'objections.

Je vais d'abord mettre aux voix le paragraphe 5 b) du dispositif.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Algérie, Arabie saoudite, Chine, Iran (République islamique d'), Liban, Mexique, Myanmar, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée

*Par 153 voix contre zéro, avec 9 abstentions, le paragraphe 5 b) du dispositif est adopté.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le paragraphe 7 du dispositif.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Algérie, Arabie saoudite, Chine, Cuba, Égypte, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Liban, Mexique, Myanmar, Nigéria, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, Soudan, Sri Lanka

*Par 151 voix contre zéro, avec 15 abstentions, le paragraphe 7 du dispositif est adopté.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution R dans son ensemble.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Dominique, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan,

Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Algérie, Arabie saoudite, Cuba, Égypte, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Liban, Mexique, Myanmar, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée

*Par 155 voix contre zéro, avec 11 abstentions, le projet de résolution R dans son ensemble est adopté (résolution 52/38 R).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution S est intitulé «Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale».

La Première Commission a adopté le projet de résolution S sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution S est adopté (résolution 52/38 S).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : La Première Commission a adopté sans vote le projet de résolution T, intitulé «État de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction».

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution T est adopté (résolution 52/38 T).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent expliquer leur vote.

**M. Yel'chenko** (Ukraine) (*interprétation de l'anglais*) : L'Ukraine souhaiterait expliquer son vote sur le projet de résolution A, intitulé «Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction».

Nous appuyons les aspirations du processus d'Ottawa à surmonter la crise humanitaire résultant de l'emploi à

grande échelle et sans discernement de mines antipersonnel. Nous nous félicitons du succès éclatant que représente la signature par 121 États, la semaine dernière, de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction. Parvenir à un accord international efficace et juridiquement contraignant en vue d'interdire les mines antipersonnel est l'une des principales orientations de politique étrangère de mon pays.

Afin d'apporter une contribution aux initiatives internationales menées dans ce domaine, l'Ukraine a scrupuleusement respecté le moratoire international de 1995 sur l'exportation de mines antipersonnel et est décidée à le proroger à l'avenir. En outre, l'Ukraine a adhéré au Protocole II de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, tel qu'amendé en mai 1996, et a l'intention de ratifier.

Aujourd'hui l'Ukraine est disposée à entreprendre la destruction partielle de ses stocks de mines antipersonnel. Toutefois, notre pays qui fait face à de graves difficultés financières et économiques ne peut assumer seul l'héritage monstrueux de l'ex-Union soviétique. C'est pourquoi, nous estimons que signer la Convention sans être en mesure de mettre en oeuvre totalement et en temps voulu ses dispositions en raison d'une insuffisance de ressources ne serait pas conforme aux principaux axes de notre politique étrangère.

L'Ukraine accueillerait donc volontiers toute assistance des États parties conformément à l'article 6 de la Convention. Lorsque la Convention entrera en vigueur, l'Ukraine est disposée à examiner la possibilité de commencer de rendre compte au depositaire de la Convention de ses stocks de mines antipersonnel conformément aux mesures de transparence énoncées à l'article 7 de la Convention.

L'Ukraine appuie sans réserve le noble esprit de la Convention. Nous espérons que dans un avenir proche, notre pays sera en mesure de signer ce document important. En gardant cela à l'esprit, ma délégation n'a pas hésité à voter pour le projet de résolution A.

**M. Verdier** (Argentine) (*interprétation de l'espagnol*) : Je voudrais me référer au point 71 (b) de l'ordre du jour, intitulé «Armes légères et de petit calibre». La République argentine appuie pleinement les propositions visant à limiter la circulation d'armes légères et de petit calibre qui sont largement utilisées dans un grand nombre de conflits.

Lors de la cinquantième session de l'Assemblée générale, en Première Commission, l'Argentine avait coparrainé le projet de résolution A/C.1/50/L.58/Rev.1, présenté par le Japon. Cependant, elle n'a pu appuyer le cinquième alinéa du préambule du projet présenté à cette session car elle estime que ce dernier porte atteinte, dans une certaine mesure, à la limitation de la circulation des armes légères et de petit calibre. En effet, nous pensons qu'outre la légitime défense prévue par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, il ne devrait pas y avoir d'autres exceptions à la limitation de la circulation de ces armes. L'inclusion d'un alinéa similaire à l'actuel alinéa 5 pendant les travaux de la cinquantième session de l'Assemblée générale avait entraîné l'abstention de 88 États.

Ce sont les mêmes raisons qui ont motivé l'abstention de l'Argentine, aujourd'hui, lors du vote sur le cinquième alinéa du préambule. Cette abstention ne doit pas être interprétée comme une opposition au principe de l'autodétermination des peuples, que mon pays a toujours appuyé, dans cette Organisation, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

**M. Laptsenak** (Biélorus) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais m'exprimer à propos du projet de résolution A figurant au document A/52/600, intitulé «Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production, et du transfert des mines terrestres antipersonnel et sur leur destruction». Après avoir examiné de très près notre position et afin d'avoir une approche constructive de la question, le Biélorus a modifié sa position initiale sur ce projet de résolution, qui était celle de l'abstention, et l'a appuyé en plénière. Pour témoigner de la bonne volonté et de l'adhésion de la République du Biélorus aux objectifs humanitaires de la Convention sur l'interdiction des mines terrestres antipersonnel, notre Président, Alyaksandr Lukashenka, en prévision de l'expiration prochaine du moratoire précédent sur la question, a signé, le 2 septembre 1997, un décret prolongeant ce moratoire jusqu'à la fin de 1999. Le Biélorus n'a pas l'intention de fabriquer des mines terrestres antipersonnel, et n'en utilise pas, que ce soit pour protéger ses frontières ou pour toute autre raison que ce soit.

J'ai aussi le grand plaisir d'informer l'Assemblée générale que le Parlement du Biélorus a ratifié le Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs (Protocole II modifié) relatif à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Les instruments de

ratification seront prochainement déposés auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Les mesures qui ont été prises au niveau national prouvent que la République du Bélarus ne sera jamais une source de prolifération de mines antipersonnel. Le Bélarus souscrit aux objectifs de la Convention : faire cesser les souffrances humaines et assurer la protection des civils du fléau des mines du XXe siècle. Le peuple du Bélarus a connu les souffrances causées par ces armes pendant les deux guerres mondiales. Les mines et autres munitions laissées sur notre territoire en traître héritage de ces guerres continuent de faire des victimes parmi la population civile, et ce, en dépit des efforts importants de déminage que nous déployons en permanence au niveau national.

Il n'en reste pas moins, je dois le souligner, qu'une analyse approfondie des dispositions de la Convention et des obligations internationales qui en découlent révèle que le Bélarus aurait besoin de dizaines de millions de dollars pour détruire les stocks existants de mines antipersonnel. La dure réalité est que nous vivons à l'heure actuelle une période de réformes économiques; que 25 % de notre budget national annuel est absorbé par les efforts que nous déployons pour atténuer les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, et que, pour des raisons économiques et financières, la République du Bélarus — qui est pleinement consciente des obligations qui découlent de la Convention — n'est pas en mesure de signer ce document aujourd'hui.

Le Bélarus espère que sa position — motivée par une situation de force majeure — ne sera pas mal interprétée, car nous estimons que la signature d'un document international est un acte responsable. D'autre part, nous avons pris en considération notre expérience en matière de destruction d'armes classiques, lorsque le Bélarus, lié par les obligations qui lui incombaient en tant qu'État partie au Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, a dû assumer à lui seul, en dépit des difficultés que lui imposait sa situation économique, la destruction d'une énorme quantité d'armes représentant 10 % de l'ensemble des arsenaux européens destinés à la casse. Nos appels en faveur d'une aide financière internationale sont restés sans réponse, pendant plusieurs années, bien que nous ayons proposé de créer un fonds international pour aider les pays ayant un fardeau trop lourd pour leur budget, dû à la mise en oeuvre de leurs engagements. C'est pourquoi l'aspect économique de nos obligations internationales revêt pour nous une importance cruciale.

Pour toutes ces raisons, la République du Bélarus se félicite du fait que la Convention sur certaines armes classi-

ques prévoit des mécanismes pour la coopération internationale et une assistance technique et financière pour la destruction des stocks de mines antipersonnel. Nous pensons que si ces mécanismes s'avèrent efficaces, la Convention sera rapidement signée par les États qui appuient ses objectifs humanitaires et qui, pour un certain nombre de raisons objectives, ne sont pas en mesure de la signer pour le moment et le Bélarus est l'un de ces États.

**M. Sheikh** (Jamahiriya arabe libyenne) (*interprétation de l'arabe*) : Je voudrais expliquer la position de ma délégation sur le projet de résolution T intitulé «État de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage, et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction», que l'Assemblée générale vient d'adopter par consensus. Si ce projet de résolution avait été mis aux voix, ma délégation se serait abstenue, dans la mesure où la Jamahiriya arabe libyenne n'est pas partie à cette Convention. Nous ne nous considérons donc pas associés au consensus sur le projet de résolution T.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote ou de position.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 71 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

## **Point 72 de l'ordre du jour**

### **Examen et application du document final de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale**

#### **Rapport de la Première Commission (A/52/601)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée est saisie de quatre projets de résolution recommandés par la Première Commission au paragraphe 15 de son rapport contenu dans le document A/52/601.

Je vais soumettre un par un les quatre projets de résolution à l'Assemblée. Après avoir pris toutes les décisions, les représentants auront à nouveau la possibilité d'expliquer leur vote ou leur position.

Nous passons tout d'abord au projet de résolution A, intitulé «Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique».

Le projet de résolution a été adopté par la Première Commission sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution A est adopté* (résolution 52/39 A).

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution B est intitulé «Mesures de confiance à l'échelon régional».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

**M. Jin Yongjian**, Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence (*interprétation de l'anglais*) : J'informe les membres qu'au cas où l'Assemblée générale adopterait le projet B, il n'y aurait pas d'incidences sur le budget-programme.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : La Première Commission a adopté le projet de résolution B sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution B est adopté* (résolution 52/39 B).

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution C est intitulé «Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires».

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti,

Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Libéria, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, République-Unie de Tanzanie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

*S'abstiennent :*

Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Chypre, Croatie, Géorgie, Îles Marshall, Irlande, Israël, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Liechtenstein, Malte, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, République de Corée, République de Moldova, Fédération de Russie, Saint-Marin, Suède, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine

*Par 109 voix contre 30, avec 27 abstentions, le projet de résolution est adopté* (résolution 52/39 C).

[La délégation des États-Unis d'Amérique a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter contre.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution D est intitulé «Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement».

La Première Commission a adopté le projet de résolution D sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution D est adopté* (résolution 52/39 D).

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 72 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

### Point 73 de l'ordre du jour

#### Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

##### Rapport de la Première Commission (A/52/602)

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant procéder à l'examen du rapport de la Première Commission sur le point 73 de l'ordre du jour, intitulé «Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire», document A/52/602.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur les trois projets de résolution recommandés par la Première Commission au paragraphe 11 de son rapport.

Nous passons d'abord au projet de résolution A, intitulé «Rapport de la Conférence du désarmement».

La Première Commission a adopté le projet de résolution A sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution A est adopté* (résolution 52/40 A).

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution B est intitulé «Rapport de la Commission du désarmement».

La Première Commission a adopté le projet de résolution B sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution B est adopté* (résolution 52/40 B).

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le projet de résolution C est intitulé «Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement».

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint Kitts et Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

*S'abstient :*

Argentine, Canada, Géorgie, Îles Marshall, Îles Salomon, Japon, Kirghizistan, Malte, Ouzbékistan, République de Corée, Saint-Marin, Uruguay

*Par 111 contre 41, avec 12 abstentions, le projet de résolution C est adopté (résolution 52/40 C).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Nous avons ainsi achevé la phase actuelle de notre examen du point 73 de l'ordre du jour.

**Point 74 de l'ordre jour**

**Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient**

**Rapport de la Première Commission A/52/603**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 10 de son rapport contenu dans le document A/52/603.

Un vote séparé a été demandé sur le sixième alinéa du préambule du projet de résolution.

En l'absence d'objections, je vais donc tout d'abord mettre aux voix le sixième alinéa du préambule.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe

libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Inde, Israël

*S'abstient :*

Cuba, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda

*Par 156 voix contre 2, avec 4 abstentions, le sixième alinéa du préambule est maintenu.*

[La délégation du Rwanda a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Rwanda pour une motion d'ordre.

**M. Kayinamura** (Rwanda) (*interprétation de l'anglais*) : Je ne prends pas la parole pour une motion d'ordre, mais pour rectifier mon vote. J'ai appuyé sur le mauvais bouton; j'aurais voté pour cette résolution.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le Secrétariat m'avise que cela sera dûment reflété dans le procès-verbal.

Je vais maintenant mettre aux voix l'ensemble du projet de résolution.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

États-Unis, Israël

*S'abstiennent :*

Canada, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Îles Marshall, Inde, Kazakhstan, Kenya, Micronésie (États fédérés de), Myanmar, Norvège, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Singapour, Trinité-et-Tobago, Uruguay

*Par 147 voix contre 2 avec 14 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 52/41).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée en a ainsi terminé avec l'examen du point 74 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je tiens maintenant à expliquer ma position au sujet de l'intervention du représentant du Rwanda. Je lui ai donné la parole pour une motion d'ordre parce que, conformément à la décision prise aujourd'hui par l'Assemblée générale, je n'étais pas supposé lui donner la parole pour expliquer son vote après la procédure de vote. Cette occasion sera offerte ultérieurement. Toute délégation peut expliquer son vote après ou avant le vote, mais pendant la procédure de vote, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Président ne peut donner la parole que pour une motion d'ordre pertinente à la procédure de vote.

La situation a été réglée, mais j'aimerais que l'Assemblée tienne compte de mes commentaires lorsque des représentants demanderont la parole pour rectifier leurs votes, en raison d'un mauvais fonctionnement de l'équipement ou pour toute autre raison. Je serai reconnaissant à l'Assemblée d'en tenir compte.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Swaziland pour une motion d'ordre.

**M. Dlamini** (Swaziland) (*interprétation de l'anglais*) : Vous avez entièrement raison, Monsieur le Président. Le représentant du Rwanda avait aussi entièrement raison. Ma compréhension de la définition d'une motion d'ordre en anglais c'est qu'il ne s'agit pas d'une motion d'ordre uniquement lorsque quelqu'un d'autre doit être rappelé à l'ordre. Lorsque je m'aperçois que je contreviens moi-même au règlement intérieur, je peux soulever la question et demander de me rappeler moi-même à l'ordre. La délégation du Rwanda était donc justifiée.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je ne veux pas entrer dans les détails ou entamer un débat sur les motions d'ordre ou l'application du règlement intérieur. Cependant, conformément à la règle, je devrais mettre aux voix la motion présentée par le représentant du Swaziland, qui a en fait contesté ma décision. Cependant, j'estime que cela n'est pas nécessaire mais je tiens à confirmer encore une fois que les délégations auront l'occasion d'expliquer leur vote après la fin de la procédure de vote.

## **Point 75 de l'ordre du jour**

**Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être**

**considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination**

**Rapport de la Première Commission (A/52/604)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé au paragraphe 7 du rapport de la Première Commission.

La Première Commission a adopté le projet de résolution sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/42).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 75 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

**Point 76 de l'ordre du jour**

**Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée**

**Rapport de la Première Commission (A/52/605)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 8 de son rapport.

La Première Commission a adopté le projet de résolution sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/43).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne pour une motion d'ordre.

**M. Abou-Hadid** (République arabe syrienne) (*interprétation de l'arabe*) : La version arabe du rapport contenu dans le document A/52/605, qui recommande le projet de résolution que nous venons d'adopter, contient une erreur au paragraphe 6, qui fait référence à un amendement au projet de résolution. Je pense que la version anglaise est

correctement libellée mais que ce n'est pas le cas pour la traduction arabe.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : La déclaration du représentant de la République arabe syrienne sera dûment prise en considération par le Secrétariat au moment de la rédaction finale.

Puis-je considérer que l'Assemblée en a ainsi terminé avec l'examen du point 76 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

**Point 77 de l'ordre du jour**

**Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix**

**Rapport de la Première Commission (A/52/606)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Géorgie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine,

République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

États-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

*S'abstiennent :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie

*Par 125 voix contre 3, avec 40 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 52/44).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 77 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

## **Point 78 de l'ordre du jour**

### **Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)**

#### **Rapport de la Première Commission (A/52/607)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant passer au projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport figurant dans le document A/52/607.

Avant de nous prononcer sur le projet de résolution, je souhaite faire part aux membres d'une correction technique à apporter au onzième alinéa du projet de résolution.

Vers la fin de cet alinéa, les mots «a déposé le 23 octobre 1997 son instrument de ratification de» doivent être remplacés par «a signé».

L'alinéa doit donc se lire comme suit :

*«Notant également avec satisfaction que le Paraguay, le 22 octobre 1996, et la Barbade et le Venezuela, le 14 février 1997, ont déposé leurs instruments de ratification des amendements au Traité de Tlatelolco approuvés par la Conférence générale de l'Organisation»*

pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes dans ses résolutions 267 (E-V) du 3 juillet 1990, 268 (XII) du 10 mai 1991 et 290 (E-VII) 26 août 1992, et que le Guatemala a signé le 23 octobre 1997 l'amendement au Traité contenu dans la résolution 268 (XII)».

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution tel qu'il a été oralement révisé.

Le projet de résolution a été adopté par la Première Commission sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter sans vote le projet de résolution tel qu'oralement révisé.

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/45).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 78 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

#### **Point 79 de l'ordre du jour**

##### **Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique**

###### **Rapport de la Première Commission (A/52/608)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée

va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport figurant dans le document A/52/608.

Le projet de résolution a été adopté par la Première Commission sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/46).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 79 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

#### **Point 80 de l'ordre du jour**

##### **Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction**

###### **Rapport de la Première Commission (A/52/609)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée

va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport figurant dans le document A/52/609.

Le projet de résolution a été adopté par la Première Commission sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/47).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 80 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

#### **Point 81 de l'ordre du jour**

##### **Maintien de la sécurité internationale**

###### **Rapport de la Première Commission (A/52/610)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 8 de son rapport figurant dans le document A/52/610.

Le projet de résolution, «Instauration de relations de bon voisinage entre les États des Balkans», a été adopté par la Première Commission sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 52/48).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 81 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

## Point 82 de l'ordre du jour

### Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

#### Rapport de la Première Commission (A/52/611)

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de décision recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport.

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Îles Marshall, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tadjikistan, Turquie

*Par 116 voix contre zéro, avec 52 abstentions, le projet de décision est adopté.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 82 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

## Point 83 de l'ordre du jour

### Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission

#### Rapport de la Première Commission (A/52/612)

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant examiner le rapport de la Première Commission sur le point 83 de l'ordre du jour, intitulé «Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission», contenu dans le document A/52/612.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite prendre note du rapport de la Première Commission?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Nous en avons ainsi terminé avec l'examen du point 83 de l'ordre du jour.

L'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen de tous les rapports de la Première Commission.

Je saisis cette occasion pour remercier le Président de la Première Commission, les autres membres du Bureau de la Commission et le Rapporteur pour avoir terminé les travaux de la Commission et présenté ses rapports dans les temps. Je leur en suis reconnaissant, ainsi qu'à tous les membres de la Première Commission.

*La séance est levée à 12 h 25.*